

# Championnats d'Europe Gymnastique artistique féminine (élite)

du 26 au 31 mai 2025  
à Leipzig (GER)

## Concept de sélection et de préparation

### Situation de départ

Le concept présent décrit les conditions-cadres et la démarche pour la composition de l'équipe de gymnastique artistique féminine suisse pour les Championnats d'Europe à Leipzig. Il a été élaboré conformément à l'article 14.1.11 du diagramme fonctionnel de la STV par le manager de l'équipe de gymnastique artistique ainsi que l'équipe d'entraîneurs GAF, puis soumis au chef de la Mission olympique pour approbation.

## 1. Conditions de participation

### 1.1 Taille de la composition de la délégation

- 1 chef de délégation
- Équipe féminine
  - max. 2 entraîneurs (dont au moins 1 femme)
  - max. 5 athlètes
- 1 médecin
- 1 physiothérapeute
- 2 juges

La taille et la composition définitives de la délégation seront déterminées par le chef de la Mission olympique, qui assume également la direction de la délégation.

### 1.2 Conditions d'admission/Limites/Réglementations / FIG

- Par pays, un maximum de 5 gymnastes féminines sont autorisées.
- La compétition se compose de la compétition de qualification, incluant le classement par équipe, de la finale du concours général et des finales par appareil. Pour la première fois, aura lieu une finale par équipe mixte.
- Dans le CI, un maximum de 4 athlètes (équipe) par nation peuvent participer sur chaque appareil.
- Les 3 meilleurs résultats sur chaque appareil sont additionnés pour déterminer le score total de l'équipe par appareil.
- Pour la finale du concours général, sont qualifiées les 24 meilleures gymnastes (maximum 2 par nation) du concours de qualification.
- Pour les finales par appareil, sont qualifiées les 8 meilleures athlètes (maximum 2 par nation) du concours de qualification, sur chaque appareil.
- Les classes d'âge suivantes sont applicables : femmes = à partir de 16 ans (à partir de l'année de naissance 2009).

## 2. Objectifs de la fédération

### 2.1 Objectifs 2025 – 2028

- Qualification de l'équipe pour les Jeux olympiques 2028-2032
- Obtention de diplômes par appareil aux Championnats d'Europe et qualification pour la finale du concours général aux Championnats d'Europe/Monde
- Construction d'une équipe féminine large et polyvalente

### 2.2 Objectifs concrets pour les Championnats d'Europe 2025

#### Équipe

- Top 12

#### Concours général

- 1 x Top 24

#### Finales par appareil

- ---

## 3. Sélection

### 3.1 Prérequis

- Membres de l'équipe nationale ou du cadre U18 2025, ainsi que des athlètes supplémentaires autorisées par la commission de sélection sur demande des régions.
- Afin qu'une athlète puisse être proposée pour la sélection, elle doit reconnaître et appliquer les principes éthiques du sport

### 3.2 Décision finale de sélection

La décision finale de sélection est prise par la commission de sélection. Il n'y a pas de possibilité de recours.

### 3.3 Période et compétitions de sélection, pondération

Toutes les compétitions désignées par la STV qui auront lieu durant la période suivante serviront à l'évaluation et à la justification de la décision de sélection de la commission de sélection.

1. Sélection	Compétition de sélection	à Magglingen	05.04.2025, 13.00 h
2. Sélection	Selektionswettkampf	à Magglingen	12.04.2025, 09.30 h

Les compétitions suivantes servent à l'évaluation des performances et peuvent être prises en compte en plus des compétitions de sélection .

Gymnix	Évaluation des performances	Montreal	07-09.03.2025
DTB	Évaluation des performances	Stuttgart	29.03.2025

Période de sélection : **du 05.04.2025 au 28.04.2025**

### 3.4 Critères de sélection

#### Principe:

La Fédération suisse de gymnastique sélectionne l'équipe la plus performante après les deux compétitions de qualification, composée d'au moins deux gymnastes du concours général.

#### Critères principaux

- **Critère 1 : Concours général**
  - Pour la sélection des gymnastes du concours général, le total du concours général est calculé en fonction des meilleures notes obtenues lors des compétitions de sélection. Pour chaque appareil, la meilleure des deux notes obtenues est prise en compte. La somme de ces quatre meilleures notes donne le total potentiel du concours général. Les deux meilleures gymnastes du concours général sont sélectionnées.
- **Critère 2: gymnastes non généralistes**
  - Pour la sélection des gymnastes non généralistes, la meilleure des deux notes obtenues pour chaque appareil lors des compétitions de sélection est prise en compte.
  - Une athlète ne peut être sélectionnée à titre individuel dans l'équipe que si, dans la configuration optimale de l'équipe, en tenant compte du mode de compétition (5/4/3), elle soutient le meilleur score possible pour l'équipe.

#### Supplément:

Les critères suivants sont également pris en compte dans la prise de décision pour la sélection des athlètes considérés :

- Avis de l'entraîneur, évaluation des performances, évolution de la forme, potentiel de réussite, engagement, évaluation continue de l'entraînement quotidien, état de santé

Ces facteurs servent de base décisionnelle complémentaire, en particulier lorsque la sélection selon les critères principaux n'est pas claire ou lorsque des considérations supplémentaires sont nécessaires.

### 3.5 Nomination après la période de sélection

Après la fin du processus de sélection, les athlètes suivantes seront nommées:

- 5 gymnastes pour l'équipe
- 1-2 gymnastes de réserve pour l'équipe (qui ne voyageront pas)

### 3.6 Conditions de sélection

<b>Saut</b>	Il est possible d'ajouter un tapis supplémentaire de 5 ou 10 cm.
<b>Barres asym.</b>	Il est possible d'ajouter un tapis supplémentaire de 5 ou 10 cm pour la sortie. De plus, un tapis supplémentaire peut être utilisé pour les éléments volants.
<b>Poutre</b>	Il est possible d'ajouter un tapis supplémentaire de 5 ou 10 cm pour la sortie.
<b>Sol</b>	Il est possible d'ajouter un tapis supplémentaire de 5 ou 10 cm.

### 3.7 Règlement spécial

---

### 3.8 Clause médicale

Pour les athlètes ayant un potentiel pour le meilleur résultat possible de l'équipe, un règlement spécial peut être appliqué pour des raisons médicales.

La preuve médicale doit être fournie immédiatement après le début de la maladie ou de la blessure.

### **3.9 Commission de sélection**

- David Huser, Chef de la Mission olympique (président avec voix prépondérante)
- Martina Koleva-Castelletti, Chef des juges
- Frank Kistler, Entraîneur national

**Personne de contact pour Swiss Olympic** : David Huser, Chef de la Mission olympique

La commission de sélection choisit les gymnastes selon les critères établis (cf. section 3.4 et suivantes). La décision concernant les attributions définitives aux appareils sera prise à un moment ultérieur et peut être modifiée jusqu'à 24 heures avant la compétition. La décision de sélection est finale (cf. section 3.2). Un retour est possible uniquement en cas de blessure, de baisse de forme ou pour d'autres raisons importantes.

#### 4. Communication

- Le concept de sélection sera envoyé et publié par le OM-Desk après approbation par la commission de sélection.
- Le Chef de la Mission olympique s'assure que les athlètes et les entraîneurs impliqués ont vu, lu et pris connaissance du concept de sélection.
- Réunion de la commission de sélection et décision : probablement le 28 avril, à 10h15
- Communication aux athlètes (y compris les non-sélectionnés) : probablement le 28 avril, à 11h00
- Annonce publique de la sélection le même jour

#### 5. Dates importantes

- |                                                                                   |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| • Inscription définitive à EG                                                     | 26.02.2025 |
| • Début de la période de sélection (cf. section 3.3)                              | 05.04.2025 |
| • Détermination de l'équipe pour les Championnats d'Europe (gymnastes de réserve) | 28.04.2025 |
| • Communication de l'équipe pour les Championnats d'Europe                        | 28.04.2025 |
| • Inscription nominative à EG                                                     |            |

#### 6. Divers

La commission de sélection informera en temps utile des changements ou ajustements en raison de modifications de la situation.

Aarau, 24. März 2025

### FEDERATION SUISSE DE GYMNASTIQUE Département Mission Olympique



David Huser  
Chef Mission Olympique  
Président de la commission de sélection



Frank Kistler  
Entraîneur national  
Membre de la commission de sélection

Geht an  
Swiss Olympic (M. Bonny)  
Direction FSG  
Athlètes U18/NK  
Entraîneurs NK et U18  
Entraîneurs personnelles  
Chef Communication FSG  
Team-Manager GAM/GAF